



Vincent Locas, avocat

Conseiller juridique senior

Réglementation et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : vincent.locas@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE ET PAR MESSENGER

Le 24 octobre 2019

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : 9^e demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir, s.e.c., à compter du 1^{er} octobre 2019 – PHASE 2

Notre dossier : 312-00899

Dossier Régie : R-4076-2018

Chère consœur,

Pour faire suite à votre lettre datée du 22 octobre 2019 (A-0076), la présente vise à communiquer à la Régie de l'énergie (ci-après « **Régie** ») les renseignements additionnels suivants :

- La valeur nette comptable en date du 31 octobre 2019 des actifs d'injection ayant fait l'objet d'une transaction entre Énergir et la Ville de Saint-Hyacinthe.
 - **Réponse** : La valeur nette comptable en date du 31 octobre 2019 des actifs est de 1 407 164 \$. À ce montant, il faut ajouter les taxes applicables pour avoir le prix de vente total de 1 617 886,81 \$.
- La nature du transfert de propriété (vente ou autre).
 - **Réponse** : Vente
- Une mise à jour de la pièce B-0141, Énergir-Q, Document 11.
 - **Réponse** : Veuillez trouver ci-joint la pièce mise à jour. Comme mentionné à sa lettre datée du 17 octobre 2019 (B-0317), Énergir veillera à effectuer de nouveau la mise à jour de cette pièce une fois que la Régie aura rendu sa



- 2 -

décision sur le fond quant à la phase 2 du présent dossier le tout en vue d'une application du tarif de réception au 1^{er} décembre 2019.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

(s) Vincent Locas

Vincent Locas
VL/mb

p. j.